



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE
DES HAUTES-PYRENEES

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL du SDE65
du 2 février 2024 à 18 h 00

L'an deux mille vingt-quatre, le 2 février à dix-huit heures, les membres du Comité syndical du SDE65, régulièrement convoqués suivant les dispositions de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, par mail en date du 19 janvier 2024, se sont réunis à la salle des fêtes de la commune de Laloubère (65310).

| N° d'ordre | Objet |
|---------------|---|
| DL 05 02 2024 | Débat d'Orientation Budgétaire 2024 |
| DL 06 02 2024 | Affectation de crédits à l'investissement préalablement à l'adoption du budget unique 2024 |
| DL 07 02 2024 | Affectation de crédits à l'investissement préalablement à l'adoption du budget annexe Réseaux de chaleur 2024 |
| DL 08 02 2024 | Affectation de crédits à l'investissement préalablement à l'adoption du budget annexe Photovoltaïque 2024 |
| DL 09 02 2024 | Evolution du règlement financier du SDE65 (annexe 1 du règlement intérieur) |
| DL 10 02 2024 | Mise à jour du règlement de service de maintenance de l'éclairage public, des dispositifs de signalisation lumineuse et des infrastructures de recharge des véhicules électriques |
| DL 11 02 2024 | Statuts du SDE65 / Mise à jour des annexes relatives aux compétences optionnelles et missions |
| DL 12 02 2024 | Délibération portant création d'un emploi permanent de catégorie C (monteur électricien) |
| DL 13 02 2024 | Création d'un emploi permanent de technicien territorial (chargé d'affaires) |
| DL 14 02 2024 | Convention de gestion SEML Ha-Py Energies |

Délibérations examinées par le Comité syndical du 2 février 2024
Mise en ligne sur <https://www.sde-65.com> le 16 février 2024

La Secrétaire de Séance



Thérèse POURTEAU

Le Président



Patrick VIGNES